



Paris, le 20 février 2018

## / COMMUNIQUE DE PRESSE / COMMUNIQUE DE PRESSE /

### **Avenir des « petites lignes » ferroviaires : l'AMF demande une évaluation fondée sur des objectifs de service public et d'aménagement du territoire**

L'AMF constate que le rapport de Jean-Cyril Spinetta sur « *L'avenir du Transport ferroviaire* », remis au Premier ministre le 15 février, dresse un véritable réquisitoire contre les petites lignes ferroviaires de desserte régionale, sur une base exclusivement comptable et financière.

Or ces lignes, pour lesquelles l'Etat et les régions ont engagé à juste titre des investissements importants ces dernières années, au travers des contrats de plan, assurent aujourd'hui un service public régulier et quotidien dans l'intérêt des habitants et des territoires concernés.

Certes, le rapport propose dans un premier temps que soit réalisé un état de lieux des petites lignes, en notant d'ailleurs « *leur grande diversité d'utilisation, de compétitivité et d'étendue selon les régions* ».

L'AMF craint néanmoins que des décisions ne soient déjà prises pour la plupart de ces lignes. Ainsi, est-il recommandé par le rapport un redéploiement des crédits affectés aujourd'hui par l'Etat dans le cadre des contrats de plan Etat-Région, au détriment des investissements prévus pour les petites lignes ; cette proposition étant déjà accompagnée d'un encadré sur la procédure juridique de fermeture d'une ligne !

Aussi l'AMF demande que l'avenir de ces lignes ne puisse être scellé sans qu'au préalable ait été réalisé un état des lieux partagé avec les élus concernés, prenant en compte, au-delà des seuls aspects financiers, les contraintes de mobilité subies ou susceptibles d'être subies par les usagers.

Enfin, ces lignes jouent au quotidien un rôle essentiel pour les habitants, pour l'activité économique des zones rurales, et contribuent à irriguer l'ensemble des zones d'emplois des régions concernées. C'est pourquoi l'AMF demande que les décisions soient aussi fondées sur des objectifs de service public et d'aménagement du territoire et pas seulement sur des considérations économiques.

**Contacts presse**  
Marie-Hélène GALIN  
Tél. 01 44 18 13 59  
[marie-helene.galin@amf.asso.fr](mailto:marie-helene.galin@amf.asso.fr)

Thomas OBERLE  
Tél. 01 44 18 51 91  
[thomas.oberle@amf.asso.fr](mailto:thomas.oberle@amf.asso.fr)